

RÉVISION CRITIQUÉE DU CODE DE SÉCURITÉ 6

Un examen de la littérature scientifique par le D^r Pall permet de conclure que [le comité de révision du Code de sécurité 6 a utilisé la méthode la plus faible pour y arriver à une conclusion qui n'est pas étayée par de nombreuses études scientifiques indépendantes](#). Il semble que les membres du comité ont adopté une approche orientée vers le résultat souhaité au lieu d'essayer de déterminer s'il existe des preuves que, dans le cas d'une exposition prolongée, même des niveaux faibles de rayonnement par radiofréquences (RF) peuvent entraîner des dommages biologiques.

Des spécialistes du Canada et des États-Unis ont témoigné devant le Comité permanent de la santé du Parlement que le Canada tire de l'arrière par rapport à d'autres pays lorsqu'il s'agit de protéger les enfants de la radiation sans-fil.

Le Comité tient des audiences afin de réviser les lignes directrices de sécurité du Canada en matière d'exposition aux radiofréquences provenant des téléphones cellulaires et autres appareils sans-fil.

Le Comité a déjà entendu des spécialistes lesquels ont tous affirmé que les lignes directrices de sécurité actuelles de Santé Canada sont dépassées et que le Parlement devrait intervenir afin de protéger les Canadiens en raison du fait que l'utilisation des appareils sans-fil continue d'augmenter tout spécialement chez les enfants.

Nous espérons que cette fois le Code 6 sera révisé substantiellement à la baisse. Vous pouvez entendre [ICI](#) le témoignage en français (ou en anglais) du 23 avril.

Témoignage de Terence Young, [santé](#).

Témoignage de Rankin Murray, [santé](#).

Témoignage de la [Dre Meg Sears](#) (chercheuse adjointe, Institut de recherche du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, à titre personnel).

Témoignages d'autres scientifiques qui ont témoigné pour ou contre [mardi 24 mars](#).